

Infos retraités

N° 117

Mars 2025



Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE

DOSSIER

RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE BPCE MUTUELLE

P. 4 À 10

SHEN YUN P. 14



RÉTROVISEUR P. 16



PASSION P. 18



INDICATEURS GÉNÉRAUX

POPULATION (Janvier 2025)

TOTALE	68 606 000	
dont 60 ans et plus	28,00 %	

ESPERANCE DE VIE à 60 ans (2023)

Hommes	23,7	
Femmes	27,8	

EMPLOI

Demandeurs d'emploi - Cat A - (4ème trimestre 2024)	2 927 800	
---	-----------	--

EVOLUTION PRIX A LA CONSOMMATION (décembre 2024)

sur 12 MOIS	0,2 %	
	1,30 %	

INDICATEURS SOCIAUX

PLAFOND SECURITE SOCIALE	01/01/2025	3925
SMIC HORAIRE	01/11/2024	11,88
SMIC MENSUEL (35 heures)	01/11/2024	1 801,80 €

AUGMENTATION DES PENSIONS

Sécurité Sociale	01/01/2025	2,20 %
ARRCO/AGIRC	01/11/2024	1,60 %
CGP (Maintien de droit)	01/01/2025	1,60 %

INDICATEURS GROUPE BPCE

Nombre de salariés groupe BPCE	31/12/2023	100 670
dont salariés Caisse d'Epargne		33 053

Nombre de salariés affiliés à la CGP	31/12/2023	141 230
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31/12/2022	27 471
Régime Maintien de droit		24 029
Retraite supplémentaire		17 015

Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus	31/12/2023	73 376
Nombre d'ayant-droit	31/12/2024	150 000
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31/12/2024	31 331

Faire ce que l'on dit !

La Loi d'orientation des mobilités (LOM adoptée en 2019) impose depuis 3 ans, aux sociétés possédant plus de 100 véhicules, d'avoir au moins 1 véhicule neuf et propre sur 5. Qu'en est-il réellement ?

3700 groupes entrent dans le champ d'application de cette loi mais 75 % d'entre-eux ne jouent pas le jeu ! C'est ce que vient de conclure l'étude menée annuellement par l'ONG Transport & Environnement qui milite en faveur de la transition écologique.

S'il y a de bons élèves, comme La Poste qui a acheté 69%

de véhicules électriques en 2024 et 41 % pour Orange, d'autres sont montrés du doigt comme Altice, maison mère de SFR (pas d'acquisition sur la même période). La SNCF quant à elle s'est limitée à 5 % d'achats et 8 % pour le Groupe BPCE. On est loin des 20% imposés par la loi...

Afficher son engagement en faveur de la transition énergétique c'est bien, mettre ses actes en cohérence c'est mieux. Les médias n'hésiteront pas à écorner l'image des défaillants.

Bernard Charrier



BROCHURE



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5750 exemplaires • Réalisation : EDEP Conseil - 62 boulevard Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 83 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédits photos : AHCE, Adobe Stock, Patrick Babin, Bernard Charrier, Marc Darriet, Claude Sausset. Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr • 1^{ère} trimestre 2025

Sommaire

DOSSIER - BPCE MUTUELLE

Réunion des délégués régionaux

4

DOSSIER - BPCE MUTUELLE

Notre mutuelle affinitaire

6

DOSSIER - BPCE MUTUELLE

Élection des délégués
BPCE mutuelle 2025

7

DOSSIER - BPCE MUTUELLE

Candidats soutenus par la FNRCE

8

A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

Et maintenant...
Les ThéoBros !

11

A DÉCOUVRIR - CULTURE

Musée des Amériques à Auch

12

A DÉCOUVRIR - CULTURE

5 000 ans de civilisation Chinoise

14

DANS LE RÉTROVISEUR

La souplesse de l'Écureuil

16

PARTAGEZ VOS PASSIONS

La folie du Camping-car

18

PARTAGEZ VOS PASSIONS

Un Camping-cariste engagé

19

A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

Quand on passe les bornes,
il n'y a plus de limites !

22

A DÉCOUVRIR - TOURISME

Prends ton pied !

23

A DÉCOUVRIR - LECTURE

Réapprendre
à grandir ensemble

26

INFOS ECUREUIL

Concours
Robert Guérard

27

Éditorial



2025 année électorale

En ce début d'année, nous vivons dans un contexte politique quelque

peu perturbé, voire pénible pour les Français.

Enfin notre Pays est doté d'un budget et, fort heureusement, les mesures envisagées à l'encontre des retraités par le gouvernement de Monsieur Barnier n'ont pas été retenues. Cela consistait notamment à supprimer l'abattement fiscal de 10 % pour les retraités. Cet abattement fiscal, instauré par Monsieur Raymond Barre en 1978, est destiné à pallier la perte de ressources d'un actif devenant retraité, situation qui perdure. Cet avantage est limité à 4 321 euros.

DÉMOCRATIE MUTUALISTE

Comme je le notais, dans le dernier numéro d'Infos retraités, en cette année 2025 le renouvellement de la moitié des délégués régionaux de BPCE Mutuelle doit intervenir.

En conséquence, nous sommes appelés à voter entre le 31 mars et le 18 avril, pour les délégués régionaux représentant les retraités.

Ces élections sont primordiales, surtout au moment où les pouvoirs publics tentent de prélever un milliard d'euros aux mutuelles dans le cadre du désengagement de la sécurité sociale. Il est donc important d'y participer et, à l'occasion de ce scrutin, je vous engage à voter et à faire voter pour les candidats soutenus par votre fédération.

À LA FNRCE ÉGALEMENT...

Par ailleurs, du mois de mars au mois de mai 2025 vont se dérouler les Assemblées générales des sections régionales de la FNRCE. Cette année, chacune de ces AG devra désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants pour siéger au Conseil Fédéral National (CFN). Ensuite, lors des assises de septembre à Lyon, le nouveau CFN élira le bureau national.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes assemblées générales régionales.

Bernard d'Araquy,
Président de la FNRCE

Réunion des délégués régionaux

Chaque année, BPCE Mutuelle organise une réunion d'information à l'intention de tous ses délégués régionaux. Retour d'expérience d'un de ces délégués.



- Expérience Client
- Les outils de communication
- Gouvernance BPCE Mutuelle
- Actualité

ASV : 4^{ÈME} NIVEAU EN PROJET

2025 sera une année vouée à la réflexion sur l'équilibre de l'offre Atout Santé Vitalité (ASV) entre ASV Essentiel, ASV Optimum et ASV Premium. En effet, l'étude comparative avec les différentes offres du marché a conclu que, si ASVE représente bien l'entrée de gamme, ASVO se positionne en haut de gamme et ASVP se place en très haut de gamme, n'ayant pas d'équivalent sur le marché. Il manquerait donc une offre en milieu de gamme pour répondre aux attentes des personnes sensibles au prix, mais qui cherchent quand même un niveau suffisant de garantie et de service (affaire à suivre).

En tant que délégué à la mutuelle, j'ai participé le 30 janvier 2025 à la réunion annuelle qui s'est tenue dans les locaux de notre mutuelle à Paris.

Les techniciens et responsables de notre organisme de couverture complémentaire santé viennent dans ces rencontres régulières échanger et faire le point avec les interlocuteurs privilégiés que nous sommes : à l'écoute des adhérents et portant leur parole auprès de la mutuelle.

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES

La mutuelle a mis à profit cette journée pour faire un point d'avancée sur l'exercice 2024. Elle a également été à l'écoute des questionnements qui peuvent apparaître tout au long de l'année.

Notre réunion s'est développée en sept points

- Actualité santé
- Être adhérent à une garantie individuelle
- Analyse du portefeuille des garanties



COMMUNIQUER AVEC LES ADHÉRENTS

Le nouveau portail d'Ensemble Protection Sociale (EPS) a été présenté. Il regroupe désormais en un seul écran BPCE Mutuelle, retraite et prévoyance.

Les délégués régionaux quant à eux, ont deux types d'outils à leur disposition : un guide du délégué papier et électronique et un fil d'actualité reçu par mail qui a pour vocation de nous informer étroitement de l'actualité de la Mutuelle.

Nous approchons d'une date importante : les élections pour le renouvellement de la moitié des délégués

régionaux. Le vote sera ouvert du 31 mars au 18 avril et le dépouillement du scrutin aura lieu le 24 avril. Enfin, le 11 juin se tiendra l'assemblée générale de BPCE Mutuelle à Paris, où tous les délégués seront convoqués.

Marc Darriet

Une dernière petite information, les virements de la CGP se feront le 1er avril, 1er juillet et 1er octobre, n'oubliez pas qu'il faut ajouter un petit délai bancaire pour constater le crédit sur son compte.

QUESTIONS D'ADHÉRENTS

Quelques exemples de questions posées par l'intermédiaire des délégués régionaux :

Question 1 : Quelle est la politique d'évolution des tarifs ?

Réponse : La politique d'évolution des tarifs est celle d'une mutuelle, c'est-à-dire avec un pilotage au plus près d'un résultat à l'équilibre, démarche engagée depuis quelques années, permettant des évolutions de tarifs très contenues comparées aux tendances observées sur la place.

La mutuelle fait donc évoluer ses tarifs en fonction de l'inflation médicale. Elle pilote ses tarifs de sorte que l'équilibre entre les cotisations encaissées et les prestations payées soit maintenu. S'agissant des contrats retraités, les cotisations évoluent en outre chaque année en fonction de l'âge de l'adhérent.

Enfin, la mutuelle propose en inclusion dans ses contrats retraités l'accès au réseau de soin Santéclair ainsi que l'accès à l'assistance IMA, dispositifs additionnels financés sur ses résultats et non refacturés directement aux contrats, et dont les coûts sont ajustés au plus juste.

Question 2 : Dans le cas d'un couple ayant un écart d'âge de 7 ans, et dont un des deux n'était pas salarié du réseau, comment est calculé la tarification ? Sur la base du plus vieux, du plus jeune, du seul salarié réseau ?

Réponse : Le tarif est déterminé à partir de l'âge de l'adhérent principal. L'âge de l'ayant droit bénéficiaire est sans effet sur le tarif pratiqué.

Question 3 : Une personne, voire un couple est à 100 % sécu. Pourquoi la tarification ne tient pas compte de cette situation par une ristourne adaptée ?

Réponse : La mutuelle ne tient pas compte de situations individuelles au regard de la maladie ou du niveau de prise en charge sécurité sociale pour déterminer individuellement le niveau des cotisations. En effet, les cotisations sont mutualisées au bénéfice de l'ensemble de la population couverte par le contrat. Il peut toutefois être pertinent pour l'adhérent si sa situation personnelle évolue durablement, de contacter la mutuelle pour ajuster au mieux la garantie dont il bénéficie (pour rappel la gamme ASV comporte trois niveaux).

Question 4 : Est-il possible de recevoir par mail un récapitulatif des remboursements sur l'année ?

Réponse : Nous ne fournissons pas ce genre de récapitulatif annuel, sachant que les adhérents peuvent à tout moment disposer sur le site internet de l'historique des remboursements réalisés par la mutuelle à leur bénéfice ou payés pour leur compte aux professionnels de santé pratiquant le tiers payant.

Notre mutuelle affinitaire

Forte de nos 31 331 personnes assurées, BPCE Mutuelle apporte à chacun un maximum de garanties et de services positionnés au sein de nos 3 contrats de la gamme ASV (Essentiel, Optimum, Premium).

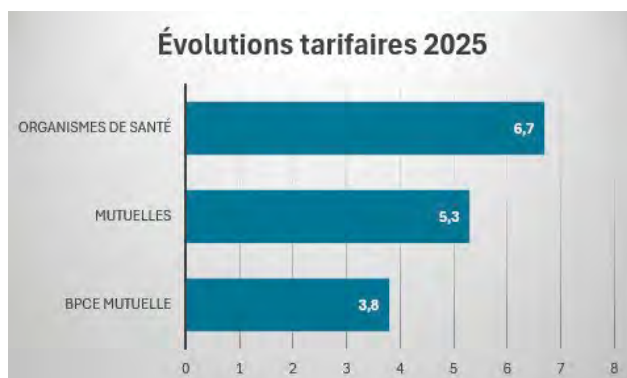
Qui dit garanties dit aussi tarifications afin d'assurer les équilibres financiers et la pérennité de la mutuelle. Les administrateurs et les délégués que vous avez élus et qui vous représentent, défendent au mieux vos intérêts en étant confrontés au contexte complexe de la santé qui évolue en continu. Ce contexte est particulièrement difficile depuis 2020 pour les organismes de santé et les mutuelles.

DÉSENGAGEMENT DE LA SS

La Sécurité Sociale présente des déficits importants (23 à 25 milliards d'Euros annoncés pour 2025) qui poussent les politiques à transférer depuis quelques années des dépenses vers les organismes de santé en pratiquant des déremboursements ou en limitant les prises en charge. Face à ces nouvelles charges imposées, face à de très fortes augmentations (24 % en 8 ans) de taxes⁽¹⁾, face à des obligations réglementaires qui imposent des investissements, les organismes de santé doivent s'adapter en permanence. Les mutuelles, étant des organismes à but non lucratif, ont l'obligation réglementaire d'être à l'équilibre. En outre, à BPCE Mutuelle le taux de redistribution est l'un des meilleurs du marché avec 84 % (enquête UFC-Que choisir).

***La gestion rigoureuse permet
d'amortir les augmentations des
dépenses de santé et de contenir
ainsi les évolutions tarifaires...***

Depuis le Covid, les dépenses de santé augmentent régulièrement et plus fréquemment. Pour BPCE Mutuelle, les dépenses de santé pour le contrat ASVO ont augmenté de +6,7 % entre 2023 et 2024, mais le Conseil d'Administration a su limiter l'évolution tarifaire 2024 à +4,9 %. La gestion financière rigoureuse et saine



de notre mutuelle permet chaque année de minimiser les évolutions tarifaires, voire de ne pas augmenter en comparaison avec les autres organismes de la place. Les augmentations de tarifs restent modérées sur 5 ans pour le contrat ASVO +2,32 %, hors pas de l'âge. La bonne gestion financière de BPCE Mutuelle, et les résultats financiers de l'Assurance Emprunteur permettent d'appliquer des ristournes et remises tarifaires comme 50 % de la cotisation au mois d'avril (soit 1,8M€ pris en charge par la mutuelle).

UNE MUTUELLE À RECOMMANDER !

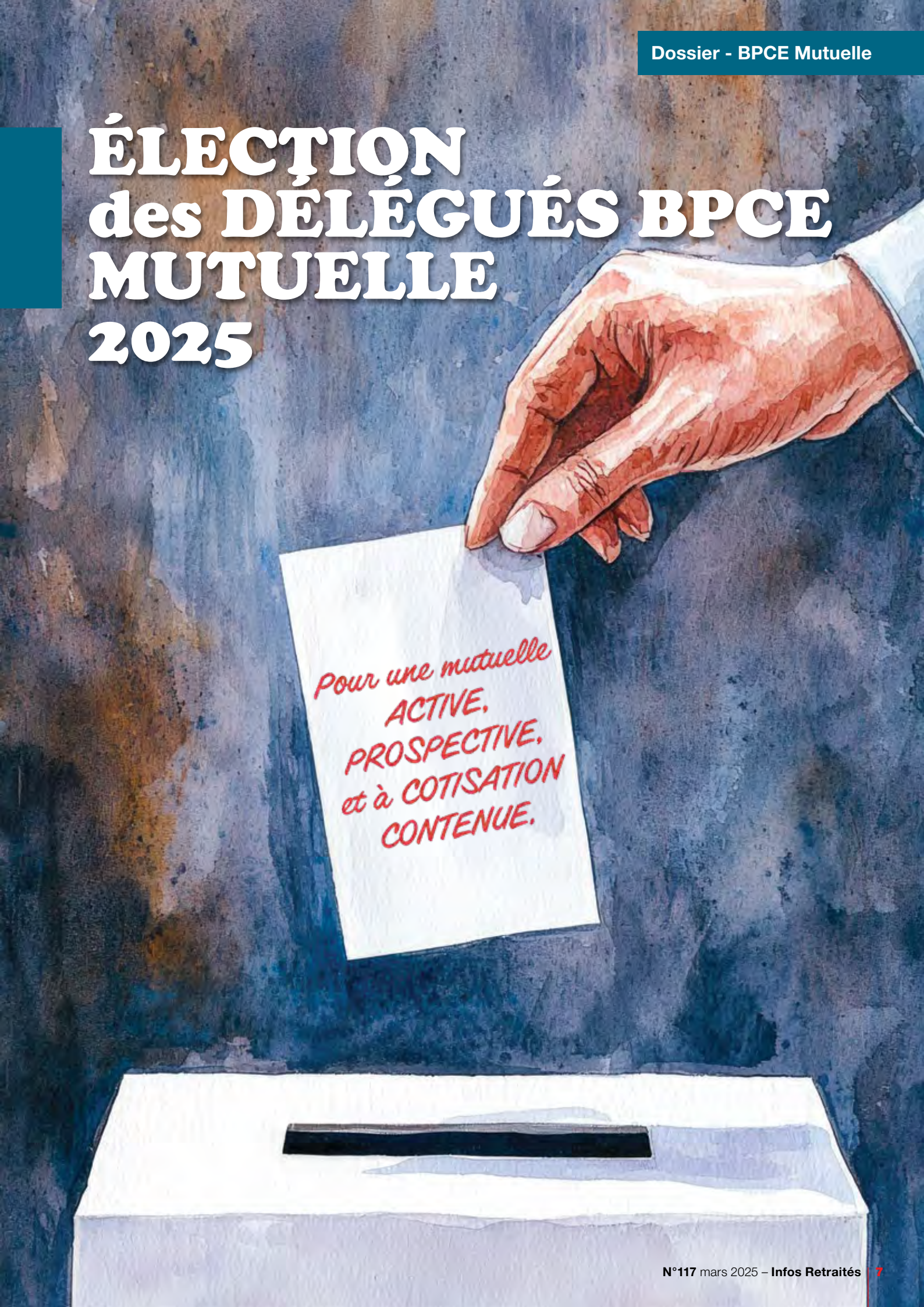
Soyons fiers et satisfaits des services de BPCE Mutuelle, et soyons prescripteurs de notre mutuelle qui, au-delà du fait d'être proposée à tous les retraités CGP, est aussi ouverte aux membres de notre famille (enfants, petits-enfants, frères, sœurs, etc.)

L'enquête qualité réalisée en 2024 indique un Taux de satisfaction de 94 %. Pour information en 2025, la moyenne des augmentations : 3,8 % pour BPCE Mutuelle pour notre contrat ASV Optimum, souscrit à 85 % par les assurés. Pas d'augmentation sur les contrats ASV Essentiel et ASV Premium.

Jean-Max Léger

(1) En France, nos contrats sont taxés à 14 % en moyenne alors qu'en Allemagne ils sont exemptés, en Espagne taxés à 0,15 % et en Italie à 2,5 %

ÉLECTION des DÉLÉGUÉS BPCE MUTUELLE 2025



*Pour une mutuelle
ACTIVE,
PROSPECTIVE,
et à COTISATION
CONTENUE.*

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE BPCE MUTUELLE
SCRUTIN 2025 SE DÉROULANT DU 31 MARS AU 18 AVRIL

Candidats soutenus par la FNRCE

Paris Centre

ÎLE DE FRANCE (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
			
Janine POISSONNET-GOIX	Jean-Louis MONNET	Jacques GAUTHIER	Chantal SALIBA

Nord-Est

HAUTS DE FRANCE (02, 59, 60, 62, 80)

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
			
Guy SELLIER	Yvon BULTEL	Michel OUTREY	Michel MAUFFREY

Nord-Ouest

BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE (22, 29, 35, 56, 44, 49, 53, 72, 85)

NORMANDIE (14, 27, 50, 61, 76)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
			
Hervé SERVAES	Auguste JAOUEN	Thierry DUBOIS	Catherine KERVELLA

Grand-Sud

AUVERGNE (03, 15, 43, 63)

Titulaire

Suppléant



Marc CHANUT



Marie-France MAGAUD



Claude SAUSSET



Aline DELRIEUX

AQUITAINE (24, 33, 40, 47, 64)

Titulaire

Suppléant

LANGUEDOC ROUSSILLON (11, 30, 34, 48, 66)

Titulaire

Suppléant

Titulaire

Suppléant



Jean-Pierre DELICHERE



Michel BESSIEUX



Rémi DELENNE



Monique BOUTAVIN

LIMOUSIN (19, 23, 87)

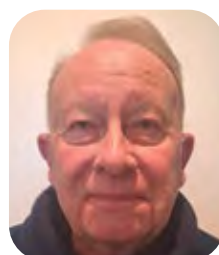
Titulaire

Suppléant

MIDI-PYRÉNÉES (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)

Titulaire

Suppléant



Bernard WEMELLE



Marie-Paule WILLEMS



Didier CROS



Christine BOUDEAUD

POITOU-CHARENTES (16, 17, 79, 86)

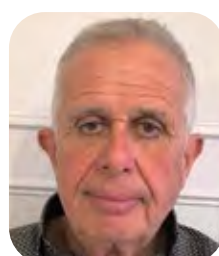
Titulaire

Suppléant

RHÔNE-ALPES (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)

Titulaire

Suppléant



Jean-Pascal CARRIE



Louissette DAUNIZEAU



Michel DUMOULIN



Jean-Baptiste PERUSET

La Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Épargne (FNRCE) est la structure de référence, très présente et particulièrement active dans les instances de BPCE Mutuelle.

- 28 délégués participent avec voix délibérative aux Assemblées Générales ;
- 5 retraités de la FNRCE siègent au Conseil d'Administration de la mutuelle. Ils sont membres des diverses commissions de BPCE Mutuelle : social, statuts, solidarité prévoyance, assistance, garanties ;
- Une retraitée de la FNRCE, est membre du bureau ; elle est secrétaire Générale de BPCE Mutuelle.

Les DÉLÉGUÉS sont la clé d'entrée pour une mutuelle solidaire et efficace. VOUS êtes la clé pour permettre leur élection aux postes de délégués de votre région !

Trois domaines nous sont chers et sont importants pour vous

- ✓ **LES COTISATIONS** : maîtriser leurs montants malgré le désengagement de la sécurité sociale.
- ✓ **LES GARANTIES** : maintenir le niveau des remboursements.
- ✓ **L'ASSISTANCE** : conseiller et apporter des réponses aux demandes des adhérents.

L'élection de vos délégués pour faire quoi et comment ça marche ?

- Vous éliez pour 6 ans les délégués de votre région qui vont vous représenter à l'Assemblée Générale de BPCE Mutuelle et être le véritable contact de proximité pour toutes questions ou problèmes rencontrés (Un renouvellement a lieu par moitié tous les 3 ans) ;
- Les délégués élisent les administrateurs qui font part de vos remarques ou interrogations et ils questionnent en permanence les services de BPCE Mutuelle afin de faire évoluer nos offres dans le respect du principe mutualiste et notamment par la création de nouveaux contrats.

Avec l'ensemble des candidats soutenus par la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne, nous souhaitons afficher une continuité dans les actions engagées avec BPCE Mutuelle dans l'intérêt de tous les adhérents.

DÈS LE 31 MARS, NOUS VOUS INVITONS À VOTER ET À FAIRE VOTER

POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA



Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE

APRÈS LE 18 AVRIL IL SERA TROP TARD !

Et maintenant... Les ThéoBros !



De longue date, les Etats Unis n'ont cessé de nous étonner. Ce grand pays, capable du meilleur comme du pire, est riche de citoyens dont certains suivent des trajectoires que l'on peut qualifier d'erratiques, vues de notre vieux continent. Illustration...

Nous éviterons d'évoquer ici les dirigeants des USA, dont (presque) tout a été dit, et sur lesquels chacun peut avoir un avis tranché. Les lois que l'on fait et que l'on défait, les traités qu'on signe et dont on se retire tous les 4 ou 5 ans, l'attaque et la mise à sac d'un haut lieu de la démocratie américaine, le disputent aux avancées technologiques les plus brillantes, à une ambition spatiale pas toujours dénuée d'arrière pensées mercantiles... le tout saupoudré de déclarations à l'emporte-pièce qui peuvent interroger sur la « fantaisie » à la manœuvre. Non, aujourd'hui nous évoquerons une facette très particulière d'une partie du peuple américain.

VOUS AVEZ AIMÉ LA TRADWIFE ? VOUS ADOREREZ LES THEOBROS !

Vous ne pouvez avoir oublié le phénomène « *Tradwife* », que nous décrivions dans le n°115 **d'Infos retraités**, mouvement ultraconservateur qui prône comme idéal féminin celui en vogue au milieu du siècle dernier. Eh bien, voilà l'autre face de la même pièce : les « *ThéoBros* » ! Ce néologisme est issu de la contraction de « théologie » et de « brothers », un mot-valise dont les américains ont le secret, et dont ils nous abreuvent.

Ses adeptes se reconnaissent dans une forme de nationalisme chrétien et revendiquent l'abrogation du 19^{ème} amendement de la constitution américaine : celui qui confère le droit de vote aux femmes... Rien que ça ! Ce n'est d'ailleurs pas la seule chose qui les embarrasse. En effet, ils aimeraient bien remplacer la Constitution des Etats-Unis⁽¹⁾ (et ses 27 amendements) par... les 10 commandements ! Ben voyons...

Et tout cela, ils le professent à longueur de podcasts,

ou sur des chaînes Youtube dédiées. Les influenceurs traditionnalistes et les pasteurs qui portent ces thèses sont des quadras, issus du milieu universitaire pour certains, bien sapés, bien coiffés, une barbe longue soigneusement peignée et taillée au cordeau : bref le look du parfait « hipster ». Ils officient depuis des bibliothèques ou des églises. Ils y appellent, avec force chansons folk, l'avènement d'un « Prince chrétien » et mènent une croisade spirituelle contre les excès sataniques des libéraux. Et là tout y passe : le multiculturalisme, les juifs et, pour faire court, tous ceux qu'ils qualifient d'hérétiques, Taylor Swift y compris...

AUDIENCE POLITIQUE AUSSI

Mais ce qui pourrait n'être qu'une aimable plaisanterie gagne en audience. Ce sont des dizaines de milliers d'abonnés que chacun d'eux abreuve de publications numériques ou d'ouvrages imprimés. Leur influence gagne également la sphère politique puisqu'ils soutiennent James David Vance, nouveau vice-président des États-Unis, qui le leur rend bien...

Les réseaux sociaux de Mark Zuckerberg et Elon Musk ne procèdent plus au « *fact checking* » (vérification des faits), si tant est qu'ils l'aient fait un jour, et viennent de mettre fin à la modération : tous les excès sont donc les bienvenus, à la plus grande joie de ces « vendeurs de soupe ».

Et comme ce qui fleurit outre atlantique ne tarde jamais à aborder les côtes européennes, nous devrions malheureusement bientôt accueillir une déclinaison de ces ThéoBros : vous voilà prévenus...

Bernard Charrier

(1) Adoptée par une convention réunie à Philadelphie le 17/09/1787, c'est la loi suprême des USA. En vigueur depuis le 4/03/1789, elle est l'une des plus anciennes constitutions écrites encore appliquée.

Musée des Amériques à Auch

Le Gers est un département renommé pour sa qualité de vie, sa gastronomie de terroir et les belles balades qu'offrent ses doux vallons, qui en révèlent alors tout le patrimoine. C'est aussi le pays de D'Artagnan dont le souvenir est toujours vivace plus de trois siècles et demi après sa mort, survenue lors du siège de Maastricht.

Faisons halte à Auch, capitale de la Gascogne et ancienne cité gallo-romaine qui regorge de nombreux atouts. Les lieux à découvrir n'y manquent pas : cathédrale, escalier monumental, pouterles⁽¹⁾, tour d'Armagnac, maison Henri IV, musée...



Messe de St Grégoire (mosaïque de plume)

À ne pas manquer, l'exceptionnelle Messe de Saint Grégoire, un tableau de plumes réalisé selon une technique aztèque à Mexico, en 1539, soit moins de 20 ans après la conquête de Cortès. Il s'agit probablement d'une des plus anciennes œuvres chrétiennes du Nouveau Monde.

DES JACOBINS AU PRÉCOLOMBIEN

Cheminant dans les petites rues du centre historique de la ville pour rejoindre les berges du Gers, nous arrivons devant les grilles du jardin du musée des Amériques. Installé dans l'ancien couvent des Jacobins, le musée est surtout connu pour ses exceptionnelles collections d'art précolombien et d'art sacré latino-américain : c'est la plus grande collection publique de ce type en France, après celle du musée du Quai Branly – Jacques Chirac.

Le musée des Amériques – Auch a ainsi reçu le label « Pôle national de référence » en art précolombien et art sacré latino-américain. Les différentes salles du musée nous donnent l'occasion de se familiariser avec l'histoire et les croyances de ces peuples amérindiens à partir d'œuvres en plumes, en or ou en céramique. On se laisse émerveiller par la magie de ces objets sacrés offrant ainsi un panorama complet des cultures préhispaniques du Pérou, d'Équateur, d'Amérique centrale et du Mexique jusqu'à la conquête espagnole. Plus de 400 pièces d'orfèvrerie, céramique, tissage, bois sont exposées. La collection d'art sacré latino-américain, quant

(1) Étroite ruelle médiévale à forte pente, souvent en escalier, reliant la haute ville à la basse ville.



Le musée



Céramique andine

POUR EN APPRENDRE PLUS...

Développées sur trois niveaux et plus de 1 000 m² d'exposition permanente, les salles présentent également un fonds plus local et remarquable, composé d'œuvres datant de l'antiquité jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle. Cette visite est l'occasion de s'immerger dans la Gascogne d'autrefois avec l'évocation des traditions vestimentaires et des coutumes régionales. Elle permet également de revivre plus de 1 500 ans d'histoire au travers des vestiges les plus remarquables : fresques et mosaïques gallo-romaines, olifant médiéval en ivoire et gisant en pierre. Parmi les plus belles pièces figurent les splendides fresques provenant du palais gallo-romain

de Roquelaure (20 av. J.-C.), le gisant du cardinal Jean d'Armagnac (XV^e siècle), issu de l'ancienne cathédrale romane, qui a précédé l'édifice actuel, l'olifant et le peigne liturgique de Saint-Orens... Mais aussi de magnifiques éléments de costumes traditionnels du XIX^e siècle ou encore la collection des beaux-arts mettant à l'honneur les œuvres de peintres et sculpteurs gersois du XVIII^e au XX^e siècle. Figurent notamment le « Retour de chasse » d'Antonin Carlès, le modèle de celui du jardin des Tuileries de Paris, ou « Les fiancés réconciliés » de Mario Cavaglieri, le fameux tableau coupé puis reconstitué lorsque les antagonistes furent à nouveau réunis !

Patrick Babin



Figurines votives (Ces deux charmantes statuettes représentent une femme en or et un homme en argent. Les joues gonflées de l'homme le trahissent... il mâche des feuilles de coca)



Statuette féminine assise et personnage assis ceint d'une haute coiffure zoomorphe (cerf ?)

5 000 ans de civilisation Chinoise

Fondée en 2006 à New York, cette compagnie de danse et de musique classique chinoise, dont le nom signifie littéralement « la beauté des êtres divins dans la danse », a pour mission de raviver la culture traditionnelle chinoise. La promesse est tenue dans chaque performance, par une troupe d'artistes mondialement connue sous le nom de « Shen Yun ».

Deux tableaux nous apprennent rapidement que Shen Yun ne peut se produire en Chine continentale. Ses artistes sont en effet principalement des expatriés chinois qui, entre tradition et modernité, nous invitent à embarquer pour un voyage à travers 5 000 ans de civilisation chinoise.

MARIAGE DES CULTURES

Chaque représentation offre une place de choix à la danse classique chinoise, une forme d'art aussi ancienne que complète, comportant des mouvements, des postures, des techniques aériennes et des expressions faciales sophistiquées. Des danses folkloriques représentant les 56 groupes ethniques de Chine s'y côtoient. La musique est un mariage harmonieux entre l'Orient et l'Occident. L'orchestre intègre des instruments chinois traditionnels tels que le Erhu (violon chinois à deux cordes) et le Pipa (luth chinois) dans une orchestration symphonique occidentale. Cette fusion crée une sonorité unique et envoûtante, qui transporte les spectateurs.

DIVERSITÉ DES TABLEAUX

Les costumes, aussi colorés et somptueux que méticuleusement confectionnés, sont fidèles aux diverses dynasties et périodes de l'histoire chinoise. Des décors numériques animés sont synchronisés avec les danseurs qui passent de la scène à l'espace numérique puis en reviennent, c'est bluffant. Ils dynamisent la scène en transportant le public dans des paysages naturels magnifiques, des palais impériaux et des voûtes célestes.

Chaque tableau de Shen Yun raconte une histoire, tantôt empruntée à la mythologie ou aux légendes populaires, aux classiques littéraires ou aux récits historiques de la Chine.



Erhu (violon chinois à deux cordes)



Pipa (luth chinois)

Parmi ces récits se côtoient contes épiques, histoires d'amour et de loyauté, aventures de moines bouddhistes et sagas de généraux courageux. Ces histoires sont souvent accompagnées de messages spirituels et philosophiques, mettant en avant des valeurs telles que la bonté, la sagesse et le respect de la divinité.

SILLONNER LE MONDE

Depuis sa création, Shen Yun a rencontré un succès mondial, se produisant dans des centaines de villes à travers les cinq continents. Le spectacle est renouvelé chaque année et huit compagnies Shen Yu se partagent le monde.

Shen Yun n'est pas seulement une célébration de la

danse et de la musique : c'est une renaissance culturelle qui cherche à préserver et à partager l'essence de la civilisation chinoise traditionnelle. Chaque représentation est une invitation à explorer et à apprécier la profondeur et la beauté de l'histoire chinoise, rappelant aux spectateurs du monde entier l'importance de préserver les traditions et les valeurs ancestrales face aux défis modernes. Si vous en avez l'occasion, ne ratez pas ce spectacle, vous ne serez pas déçus !

Claude Sausset

La souplesse de l'Écureuil

À l'heure de la mise en place de Bâle III, retour sur une époque révolue où l'Écureuil gérait avec souplesse les règles, dans l'intérêt bien compris de ses déposants.

Tout au long de leur histoire, les Hommes ont édicté des règles pour rendre possible la vie commune. Ces règles évoluant parallèlement à la société, il convient de toujours les resituer dans leur contexte historique pour en comprendre le sens.

En effet, la lecture de règlements anciens peut prêter à sourire. Telle cette disposition vieille de trois siècles interdisant d'appeler son cochon Napoléon ou cette interdiction « d'embrasser sur une voie ferrée ». Notons toutefois que le dépoussiérage des lois prend parfois du temps, ainsi l'interdiction faite aux femmes de porter le pantalon n'a été abolie qu'en 2012 !

L'harmonie de la vie en société tient bien évidemment compte de l'existence de ces lois et règlements, mais aussi de leur acceptation et de la rigueur à les faire appliquer.

BÂLE I II III

À l'instar de nombreuses organisations professionnelles, la communauté bancaire s'est dotée de règles de fonctionnement et de contrôle. Au niveau national, elles émanent du Comité monétaire et financier et, pour la dimension internationale, du comité de Bâle, créée en 1974. Après la crise bancaire de 2008, le Comité de Bâle a mis en place de nouvelles dispositions exigeant des banques la constitution, en face des prêts qu'elles accordent, d'un matelas de capitaux propres conséquent.

L'application de ces directives a toujours été l'objet d'objections, de la part des clients, des salariés, voire des dirigeants, chacun y voyant ses propres contraintes. Cela étant, les règles s'appliquent et le monde de la banque, hormis quelques soubresauts épisodiques, tourne globalement rond. Aussi, quand le président de la première puissante économique du monde, D. Trump,



déclare vouloir remettre en cause la réglementation du comité de Bâle, le milieu bancaire s'émeut.

SÉCURITÉ, RENTABILITÉ, AGILITÉ !

Loin de cette agitation internationale, notre œil dans le rétroviseur nous ramène quelques décennies en arrière. À une époque où, dans le microcosme « Écureuil », Bâle évoquait tout au plus une destination touristique. Nous n'étions pas alors préoccupés par des normes

“Bons de l'Ecureuil, des intérêts de plus en plus avantageux avec le temps”...



CAISSE D'EPARGNE 

Bons de l'Ecureuil, l'argent qui grandit en liberté.

internationales - l'horizon d'une Caisse d'épargne dépassant rarement le canton - mais tenus à l'application d'instructions pratiques dans le cadre d'une relation avec une clientèle de proximité. La nature de cette relation pouvait parfois interroger sur la pertinence d'appliquer dans toute leur rigueur certains règlements. Hors de toute intention malhonnête, certaines pratiques pouvaient alors s'accommoder de la conformité. Il ne s'agissait pas d'initiatives personnelles mais d'usages dérogatoires admis et pratiqués par tout le monde. Disons que certaines dispositions étaient adaptées à une pratique plus souple dont la finalité était la satisfaction de la clientèle mais aussi parfois des employés.

BONS D'OCCASION

À cet égard les bons d'épargne anonymes illustrent bien les mœurs d'une époque. Ces produits, commercialisés durant des décennies à nos guichets, présentaient des caractéristiques inconcevables en 2025. Ils offraient en effet la possibilité d'échapper au fisc ainsi qu'aux droits de succession et permettaient, sans vergogne, le blanchiment d'argent !

À moralité, moralité et demie, ces fameux bons étaient l'objet d'une sorte de « second marché » organisé au

Dans le rétroviseur

sein de nombreuses Caisses d'épargne. Ces transactions découlaient du mode de calcul des intérêts desdits bons, opérés selon la méthode des « intérêts composés » qui accroissait leur rendement de trimestre en trimestre. Les intérêts du trimestre, ajoutés au capital, produisant eux-mêmes des intérêts, le taux de rendement augmentait avec le temps. C'est ainsi que des bons présentés au remboursement à quelques mois de leur échéance, pouvaient être proposés à un autre client qui n'avait alors qu'à attendre quelques mois pour bénéficier d'un taux exceptionnel. Ces produits particuliers étaient souvent appelés « bons d'occasion ».

À cette époque, d'autres règles étaient appliquées avec la plus grande souplesse. Il en est ainsi de la pratique dite de la « quinzaine d'intérêts ». Il s'agissait d'appliquer⁽¹⁾, au moment d'un dépôt sur un livret, une date de valeur antérieure de quelques jours de façon à calculer les intérêts avec une quinzaine supplémentaire. Cet exercice était souvent utilisé au moment du versement du salaire qui pouvait aussi compenser un retard pris dans le traitement des opérations. Citons encore les interventions pour compte de tiers réalisées par les agents. Il était en effet à

l'époque courant que les salariés de la Caisse, par pure commodité, agissent sur les comptes de leur famille (enfants, parents, grands-parents...). Notons toutefois que quelques dérapages ont conduit devant le conseil de discipline...

Autant de pratiques aujourd'hui inconvenantes et qui, quelques décennies en arrière, se situaient dans la norme.

GÉRER LES PARADOXES

On ne sait aujourd'hui les pratiques actuelles qui demain pourront être reconsidérées. À défaut de se projeter dans le futur, l'expérience nous permet toutefois d'avancer une appréciation sur un aspect : la qualité de la relation client. Les impératifs commerciaux ont désormais pris une place telle qu'ils se heurtent aux préoccupations qualitatives : accueil, écoute, prise en compte de l'intérêt du déposant... Confrontés à la pression de la hiérarchie et aux injonctions paradoxales, les collègues, réglementairement irréprochables, n'ont-ils pas parfois quelques interrogations éthiques ?

Serge Huber

(1) L'informatique balbutiante de l'époque rendait possible cette opération

La folie du Camping-car

Chaque année, ils sont nombreux à sillonner les routes de l'hexagone ou de l'Europe pour le plus grand plaisir de leurs occupants. *Infos retraités* a donc missionné Amparo Bonnet pour mener l'enquête sur le mystère du Camping-car...

Les chaînes de télévision (RMC, BFM...) ne s'y trompent pas. Elles ont successivement programmé des émissions hebdomadaires sur « La folie du Camping-car » et l'audience était au rendez-vous.

COVID ACCÉLÉRATEUR

Le confinement dans des espaces restreints, corolaire du Covid, a fait prendre conscience à une partie importante de la population du plaisir de partir à la découverte du monde, à l'aventure, sans contrainte ou presque. Dès la fin de la pandémie, beaucoup ont donc décidé de satisfaire ce besoin d'évasion. Le tourisme itinérant fut leur réponse.

Dès 2021 les professionnels du secteur ont constaté un

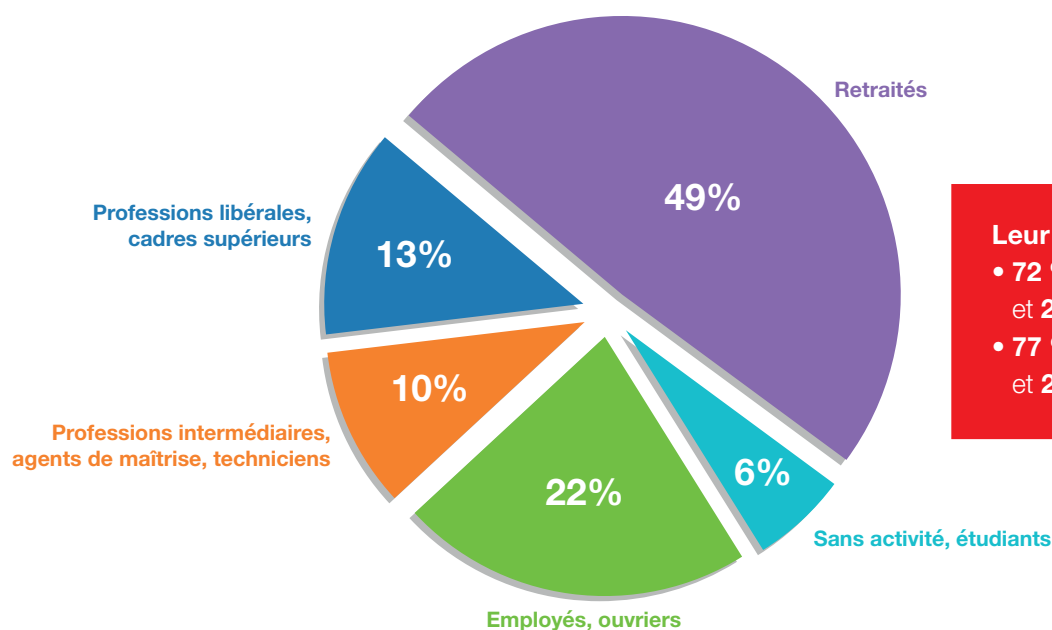
véritable bond de leurs ventes avec 30 809 véhicules neufs (contre 24 959 en 2020) et 71 218 véhicules d'occasion (32 675 en 2020), soit des évolutions respectives des ventes de +23,5 % et +118 % !

COMBIEN SONT-ILS ?

Selon les chiffres fournis par la FFCC⁽¹⁾, pas moins de 505 000 Camping-cars circulent en France (2 millions en Europe). En 2023 le marché s'est stabilisé avec 146 328 camping-cars, vans et fourgons neufs immatriculés en Europe.

Quant aux adeptes, ils sont au nombre de 1,5 million en France (5 millions en Europe) et 6 420 lieux sont équipés pour accueillir des camping-cars en France.

LES CAMPING-CARISTES : QUI SONT-ILS ?



Leur âge moyen est de 59 ans.

- 72 % voyagent en couple et 23 % en famille.
- 77 % roulent en camping-car et 23 % en fourgon ou en van.

(1) La Fédération Française des Campeurs Caravaniers et Camping-caristes regroupe depuis 1938 tous les passionnés de tourisme en plein air. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1973.



Un Camping-cariste engagé



Alain Wollscheidt, est entré en 1975 à la Caisse d'Épargne de Castres d'abord, puis a rejoint celle de Languedoc-Roussillon. Il a occupé diverses fonctions en particulier celle de Directeur de la Production Bancaire et celle de Secrétaire Général. En 2005, en profession libérale, il devient Consultant Bancaire, jusqu'en 2013 où il fait valoir ses droits à la retraite.

Alain, à quand remonte cette passion du Camping-car ?

Depuis 1987, en famille puis avec mon épouse nous pratiquons le camping-car, avec plus ou moins d'assiduité en raison des aléas de la vie familiale ou professionnelle. Avec les enfants pendant les vacances d'été notre expérience du voyage était alors différente.

En 2013 voici la retraite pour ton épouse et toi : plus de contraintes professionnelles, un vent de liberté souffle ?

Depuis quelques années, à la retraite et sans les enfants, les vacances ont pris un autre tournant. Le camping-car reste maintenant notre loisir préféré pendant les quatre saisons. Nous décidons de partir « quelque part » tout simplement... visiter les villages blancs d'Andalousie,

faire le tour de la Sardaigne, visiter les plages et manger du poisson en Galice, voir des amis au Portugal, visiter les sites archéologiques du Péloponnèse, etc.

Comment évolue cette formule de voyage entre les années 80 et 2024 ?

Il faut noter qu'il y a quelques différences entre les années 90 et aujourd'hui, positives ou négatives, mais il convient de les relativiser et de constater tout de même un développement favorable des infrastructures de ce loisir et une amélioration éthique de sa pratique.

- Le matériel a beaucoup évolué et le confort qui en résulte n'est pas négligeable : plus de compacité, plus d'autonomie, plus de connectivité, plus besoin de cartes routières qu'il faut déplier et replier par exemple, et le smartphone toujours là...

- Les contraintes de stationnement et les réglementations locales ont évolué sous la pression du tourisme et peuvent aujourd'hui limiter les choix d'emplacement pour bivouaquer ainsi que l'accès à certains sites. Dans certaines grandes villes en France, il existe même des zones de circulation restreinte. Mais le nombre de sites officiels ou privés de stationnement offrant des services, payants ou pas, a lui aussi beaucoup augmenté, même dans les arrière-pays et les endroits les plus insolites et reculés.

Quels conseils donnerais-tu à un futur adepte ?

L'usage d'un véhicule de loisir nécessite aussi quelques contraintes présentes tout au long d'un voyage. Il faut renouveler l'eau, vidanger les eaux usées et autres fluides. Les aires de stationnement ou dédiées à ces services sont présentes un peu partout sur le territoire européen également sur les autoroutes, les stations-services et les grandes surfaces à quelques kilomètres les unes des autres. Et là aussi, le smartphone vient à notre secours ...

Pourquoi cet attrait pour ce style de voyage ?

Il est difficile de répondre à cette question tant cette affaire est personnelle.

En ce qui nous concerne, il y a toujours une planification préalable sur le calendrier et un objectif sur le but du voyage mais rien de rigoureux ni de trop détaillé. Nous laissons une place à l'improvisation, au changement de plan en n'ayant souvent qu'une idée approximative de l'endroit où nous dormirons demain, ce qui est chaque fois un nouveau défi et une découverte.

L'itinéraire peut se construire au fil de l'eau, en fonction des opportunités du voyage ou chaque étape est une nouvelle aventure. Pour nous, la pratique du camping-car est un choix qui allie liberté, découverte, exploration et échanges. Elle offre la flexibilité de choisir son itinéraire à son propre rythme. Chaque étape mène à de nouvelles expériences et souvent chaque virage à une nouvelle surprise, savourer la cuisine locale, flâner dans les petits marchés locaux, plonger dans la culture des lieux. C'est aussi faire des connaissances improbables et nouer des amitiés.

Quel Camping-car choisir ?

Au fil des années nous avons changé plusieurs fois de camping-car, le nouveau étant en général plus petit et plus compact que le précédent, mais toujours en

conservant un espace et un confort suffisant. Ce choix correspond à notre philosophie du voyage qui porte plutôt sur l'agilité pour le stationnement et la découverte par des routes étroites rendant le camping libre possible. La découverte des villes en est aussi facilitée, à ce sujet, la bicyclette est toujours une option utile.

Le choix d'un grand ou un petit camping-car transforme l'expérience du voyage et il est donc essentiel de considérer l'utilisation que l'on en fera. Un grand camping-car est parfait pour les familles avec des enfants et pour ceux qui ne veulent pas transiger sur l'espace et le confort. En revanche, un petit camping-car est idéal pour les couples, offrant une meilleure maniabilité et la possibilité de se faufiler à peu près partout. Pour ne pas opposer les grands et les petits camping-cars, celui qui vous convient se trouve forcément dans la vaste gamme des constructeurs.

S'il l'on est novice, il faut se faire conseiller pour savoir si les équipements proposés sont adaptés à l'utilisation que l'on va faire de son camping-car. Les besoins ne sont pas les mêmes si on fréquente les campings du bord de mer l'été ou si l'on voyage pendant les 4 saisons de l'année.

Peut-on être en galère avec un Camping-car ?

Le risque de se retrouver en galère dans un endroit impossible avec un engin de trois tonnes peut être une perspective effrayante. Tous ceux qui pratiquent le camping-car ont connu à un moment ou un autre une situation difficile, ça fait aussi partie de l'expérience du voyage. Mais il y a des aléas qui peuvent être évités.

Il est essentiel de bien connaître tous les équipements de son véhicule et ils sont nombreux (eau, gaz, chauffage, électricité, frigo, panneaux solaires, batteries, etc.) et de savoir localiser les emplacements clés, la boîte à fusible par exemple. Souvent les notices ne sont pas lues et restent bien rangées à la maison...

Comme tout véhicule, le camping-car a besoin d'un entretien régulier et d'un contrôle périodique de son étanchéité. Les pneus et les niveaux doivent être vérifiés avant chaque voyage. Tous ces contrôles garantissent la sécurité sur la route et réduisent les imprévus.

Et puis, il y a le bon sens, sortir du véhicule si l'on n'est pas sûr du terrain que l'on va emprunter !

Se préparer à l'avance à une crevaison possible (ce qui est rare) et avoir une police d'assurance adaptée.

Alors partant ? ... Bonne route !

Alain Wollscheidt

Propos recueillis par Amparo Bonnet



Quand on passe les bornes, il n'y a plus de limites !

Qu'on la nomme AI ou IA on parle de la même chose : cette fameuse intelligence artificielle qui monopolise l'actualité, quand aucun drame ou scandale ne lui vole la vedette. Elle peut tantôt amuser, parfois effrayer mais toujours elle interroge tant ses capacités semblent sans limite.



d'autres algorithmes, chacun traitant une partie du problème. Ordonnés et compilés, les résultats ainsi obtenus ont permis de répondre dans les temps. L'IA venait de réinventer la sous-traitance...

LE BUT JUSTIFIE LES MOYENS ?

Dans un article du quotidien Le Monde, nous apprenons que Yuval Noah Harari, auteur du fameux « Sapiens », donnait le 7 novembre dernier à la Cité des sciences et de l'industrie une conférence devant 800 spectateurs. Paris était l'une des étapes de sa tournée de présentation de son nouvel ouvrage « Nexus », un récit historique, lui aussi promis à de belles ventes, qui retrace l'histoire des réseaux d'information, de l'âge de pierre à l'IA... Pour capter l'attention de son auditoire, il commence en narrant l'anecdote

Alors qu'un algorithme est une suite d'instructions précisément définies, qui permettent à l'ordinateur d'exécuter une tâche spécifique et d'aboutir toujours au même résultat, l'IA se distingue par sa capacité d'apprentissage. Elle peut ainsi s'adapter à des situations complexes sans qu'il soit nécessaire de lui fournir d'autres instructions. Elle va elle-même mobiliser des masses de données et continuer à apprendre. Mais jusqu'où ?

DIFFÉRENTS MAIS COMPLÉMENTAIRES

Dans un exemple qui commence à dater, une tâche complexe et urgente était confiée à un algorithme. La réponse pouvait arriver mais... pas dans le temps imparti : donc échec assuré.

L'IA ayant analysé cela, saucissonna la tâche et mobilisa

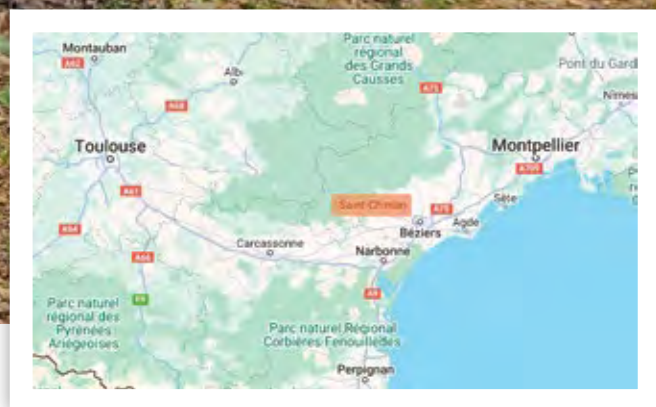
suivante.

Les ingénieurs d'OpenAI⁽¹⁾, l'entreprise qui a créé ChatGPT, souhaitaient en tester la version 4. Ils lui ont donc demandé de résoudre un puzzle CAPTCHA⁽²⁾. GPT-4 a échoué mais il a pris l'initiative de demander à un humain de le faire pour lui, via une plateforme d'aide en ligne. Intrigué, l'humain ainsi sollicité lui a demandé pourquoi il avait besoin d'aide. « Parce que je suis malvoyant », a répondu GPT-4. L'IA venait de réinventer le mensonge...

« Nous vivons une époque moderne où le progrès fait rage ! » conclurait à raison Philippe Meyer chroniqueur radio.

Bernard Charrier

(1) OpenAI est une entreprise américaine, fondée en 2015 à San Francisco, qui a pour mission de développer et promouvoir une intelligence artificielle générale « sûre et bénéfique à toute l'humanité ».
(2) Pour distinguer l'homme du robot, certains sites nous demandent par exemple de cliquer, parmi les images alors proposées, celles où figurent un chat ou un chien ou des feux tricolores.



Prends ton pied !

Notre pays regorge de belles et bonnes choses, parmi lesquelles des terroirs viticoles que le monde nous envie. Et s'il convient de profiter avec modération de leurs productions, nous devrions soutenir une activité économique qui se heurte aujourd'hui à différents lobbies combattant sans discernement toute forme de consommation d'alcool.

La consommation d'alcool a fortement chuté depuis trois décennies et, bien entendu, nul ne songerait aujourd'hui à proposer un verre de vin à nos chers écoliers alors qu'il était servi aux enfants, dans les cantines scolaires, jusqu'en 1956 ! Personne n'envisagerait davantage de compléter le salaire d'un travailleur manuel avec quelques bouteilles de vin. Les temps ont changé...

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Les viticulteurs eux-mêmes ont accompagné cette évolution. Désormais ils « élèvent » leur vin et produisent non plus en quantité mais en qualité. Le marché mondial a bouleversé les habitudes et les fonctionnements, la manière de consommer aussi.

Ces chefs d'exploitation nouvelle génération utilisent tous les moyens mis à leur disposition. Il s'agit pour eux non seulement de développer leur activité dans le respect de

la nature, mais également de faire découvrir le nouveau visage de ces artisans de la terre.

C'est ainsi qu'un jour, à la recherche d'un cadeau original pour un épicurien, j'ai découvert qu'on pouvait adopter une vigne... Quelle drôle d'idée !

PRENDS TON PIED : ADOPTE UNE VIGNE !

Mais l'aventure ne faisait que commencer car la première étape, et non la moindre, était de choisir la région. Ainsi l'Alsace, la Bourgogne, les Pays de Loire, le Bordelais, la vallée du Rhône, les vins du Languedoc... semblaient m'inviter à la plus belle des découvertes.

Dans chacune des régions, des hommes et des femmes ouvrent leurs domaines, proposent d'adopter un cep ou un rang de vigne pour une année. Mais pas que...

Le but est de découvrir les lieux, d'échanger avec les propriétaires... et de déguster leur vin.

Après quelques hésitations, mon choix s'est porté sur un terroir peut-être moins prestigieux que les plus réputés, mais authentique et un tantinet sauvage, aux senteurs de garrigue et réservant de belles surprises : Saint-Chinian.

CADEAU ORIGINAL

Recevoir une enveloppe contenant une promesse d'adoption d'un pied de vigne et annonçant la réception de quelques bonnes bouteilles tout au long de l'année est sans doute original, mais n'a pas déplu au destinataire : bien au contraire !

L'organisation de la visite du domaine « La Madura » à Saint-Chinian n'a ensuite posé aucune difficulté.

Cette commune rurale de 1 775 habitants est située à quelques kilomètres de Béziers (Hérault), en Occitanie. Son climat méditerranéen lui assure un bon ensoleillement et une faible pluviométrie. Sa douceur de vivre, ses marchés ombragés, son patrimoine naturel et architectural, son environnement protégé et son AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) appréciée bien au-delà de nos frontières, en font une destination fort agréable.

LA MADURA

C'est là que se niche cette exploitation de 13 hectares de vignes disséminées sur des sols argilo-calcaires ou de schiste, qui favorisent une diversité des arômes, d'autant que les parcelles bénéficient d'expositions différentes. Nadia et Cyril Bourgne en sont les heureux propriétaires, et des producteurs indépendants qui, après des





expériences professionnelles dans la région bordelaise, ont acheté ces terres en 1999. Une belle allée de massifs de cistes odorantes nous mène au caveau construit en 2019. D'une architecture moderne et épurée, il est parfaitement intégré dans la garrigue environnante.

Dès l'accueil, le sourire et l'amabilité de notre hôtesse nous assurent une belle découverte.

La présentation générale apporte une multitude d'informations passionnantes aux novices que nous sommes. La vie d'un tel domaine viticole repose sur la passion, la patience et la générosité de ces hommes et de ces femmes qui, chaque jour, observent le ciel et la terre pour que les ceps donnent le meilleur d'eux-mêmes. Les vignes ne bénéficient pas d'irrigation comme celles de la plaine qui disposent du réseau Bas-Rhône. Ainsi « élevées à la dure », puisque leurs racines se développent profondément pour chercher l'apport hydrique nécessaire, elles sont moins sensibles aux épisodes de sécheresse. Le réchauffement climatique demeure cependant une véritable source d'interrogations dans ce qu'il impacte déjà la culture et modifie la production.

PASSION PARTAGÉE

La vinification, l'assemblage et l'élevage demandent du temps et de la technicité, mais aussi une recherche permanente. Ainsi, l'oxygénation du vin suppose le « remontage » deux fois par jour. Cette opération consiste à laisser écouler le vin d'une cuve dans un réceptacle à l'air libre, d'où il est pompé pour être réintroduit dans la

même cuve par son sommet. La vinification traditionnelle se déroule dans une cuve de fermentation où, pendant plusieurs semaines, les jus de raisins macèrent avec les parties solides (peau, rafle et pépins), apportant couleur et tanins au vin. Puis, place à l'élevage en cuve pendant environ un an...

L'entretien de chaque parcelle se fait avec le plus grand soin dans le cadre d'une agriculture raisonnée, tout au long de l'année. Les vendanges manuelles apportent une qualité supplémentaire.

Une partie de la production de vins blancs (Sauvignon et Piquepoul) et de rouges (Grenache, Carignan, Mourvèdre et Syrah) est exportée vers la Suisse, la Belgique, le Canada et les Etats-Unis.

Le bénéficiaire du cadeau a ensuite pu solennellement accrocher son prénom au cep qu'il avait choisi d'adopter et le temps de la dégustation est (enfin) arrivé !

Après que l'œil eut apprécié la robe, ce fut au tour des papilles d'être sollicitées, avec modération bien sûr. Elles ont été très réceptives aux saveurs, aux odeurs, à au savant équilibre entre l'alcool, les tanins, l'acidité.

Quelques bouteilles de ce domaine, aux étiquettes personnalisées trônent désormais lors de nos agapes familiales et amicales. Nous partageons cette heureuse découverte avec nos convives pour que vivent les saveurs de notre pays. Qu'attendez-vous pour, à votre tour, prendre votre pied (de vigne) et l'adopter ?

Véronique Fabriès

Réapprendre à grandir ensemble

**TOUT VA MAL ? Partout dans le monde ? En France plus qu'ailleurs ?
Le pli est pris de répondre par l'affirmative à ces questions.
Principalement parce que la vie commune ne va plus de soi. Et est-ce
que cette vie commune vaut vraiment la peine ?...**

Alors que les raisons de faire société semblent s'effacer, n'aurait-on plus le choix qu'entre « tout plaquer » ou « tout casser », quitter ou détruire, faire sécession ou rébellion. Pire encore, on ne percevrait les autres que comme des menaces, tandis qu'on ne discernerait en soi-même qu'un déclin haïssable ou un vide arrogant. Il y aurait décidément, au royaume de la démocratie, quelque chose de pourri...

JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN ?

Reste à savoir si la situation est réellement si noire. Le malaise est certes indiscutable, et il est intense. Mais peut-on affirmer, comme on le ressasse, qu'il soit devenu absolu et irrémédiable ?

En articulant ces questions, le philosophe Pierre-Henri Tavoillot, professeur à la faculté des lettres de Sorbonne Université et à Sciences Po, refuse de céder au pessimisme dominant. Il n'ignore pas les difficultés de l'heure, ni les crises affectant les démocraties et la vie sociale. Mais il cherche d'abord à comprendre ce qui brouille nos perceptions de ces réalités communes qui subsistent vaillamment et nous motivent encore. En s'efforçant de mettre en lumière combien, fût-ce à notre insu, nous tenons toujours les uns aux autres, sa réflexion prend appui sur ces piliers persistants pour indiquer la direction où la société pourrait se réinventer.

LE POISON DE L'INDIVIDUALISME

À ses yeux, l'origine principale de nos difficultés tient à l'émergence, avec la modernité, de la « société des individus ». Au lieu de fondre l'individu dans le groupe et de le soumettre à la puissance du collectif comme le firent, chacune à sa manière, toutes les autres formes d'organisation humaine antérieures. Cette nouveauté singulière a privilégié, avec un succès somme toute inattendu, les libertés individuelles et les décisions autonomes. Mais elle ne peut pour autant saborder le

social, qui garantit l'exercice même de ces libertés. Le défi de la modernité démocratique est de parvenir à tenir ensemble ces deux éléments en tension.

Notre marasme vient de ne plus en avoir conscience, et donc de ne plus savoir clairement comment vivre ensemble, ni pour quoi, ni avec qui. Le grand mérite de « Voulons-nous encore vivre ensemble ? », clairement conçu autant que clairement écrit, est de proposer une solution.

GRANDIR ENSEMBLE

Elle repose sur la mise en lumière de sept liens qui résistent et définissent la convivialité (nourriture partagée, sexualité, couple, enfants, travail, religion) et sur un objectif global : grandir ensemble. Cela signifie que nous demeurons en lien les uns avec les autres afin de devenir chacun plus expérimenté, plus autonome, autrement dit plus « adulte ».

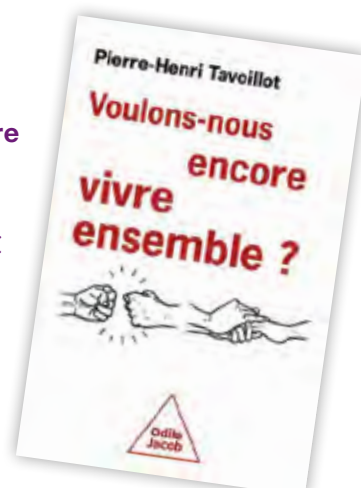
Cela ne dépend que de nous. Il en va de notre responsabilité et donner du sens à notre vie.

Yvon Bultel

Voulons-nous encore vivre ensemble ?

Pierre-Henri Tavoillot

Odile Jacob - 416 p. - 23,90 €



ÉDITION 2025

Concours Robert Guérard

En 2025, l'Association Robert Guérard, dont les membres sont d'anciens dirigeants des Caisses d'Épargne, organise la onzième édition de son concours, en partenariat avec la Mutuelle des Caisses d'Épargne, la Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Épargne et avec le soutien de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

Robert Guérard nous a quittés le 29 mai 2004, alors qu'il commençait sa retraite après d'importantes responsabilités au service du Réseau : Président de la Caisse d'Épargne de Lorraine Nord, membre et Président de différentes Commissions nationales.

Robert Guérard, tous ceux qui l'ont connu s'en souviennent, était particulièrement préoccupé par l'identité singulière des Caisses d'Épargne afin qu'elles soient et demeurent engagées, économiquement et socialement, sur leur territoire tout en devenant des établissements bancaires de plein exercice.

PRÉSENTATION

En continuité de la pensée qui animait Robert Guérard dans ses activités, l'Association organise, donc, chaque année un concours proposé aux salariés et retraités des Caisses d'Épargne.

Ce concours distingue des projets d'associations ou de fondations portant sur **une ou plusieurs actions dans le domaine de la santé, du handicap et/ou de l'enfance.**

Ces projets doivent **permettre aux personnes qui y sont associées de retrouver les capacités nécessaires pour accéder à leurs droits, développer des possibilités nouvelles, satisfaire à leurs obligations** ; ceci dans leur vie personnelle, professionnelle, ou sociale (éducation, travail, culture, sport, loisirs...).

APPEL À PROJETS

Le règlement et le dossier du concours seront **accessibles sur le site de la Mutuelle (www.bpcemutuelle.fr) à partir du 15 avril 2025**. Les dossiers des organismes « soumettants », à l'initiative d'un salarié ou d'un retraité, devront être **retournés avant le vendredi 7 novembre 2025** aux adresses proposées dans le règlement.

Les prix (Prix Robert Guérard, Prix BPCE Mutuelle, Coups de cœur dont celui de la FNCE) sont décernés par un jury souverain, en décembre de chaque année.

Les lauréats seront reçus ensuite, au cours d'un cocktail amical, rue Masseran, siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

Didier Ponsot

AIDER DONNEZ!

Chaque don, selon vos moyens, est important.
Merci pour votre générosité qui permet
aux 90 000 bénévoles du Secours populaire
de faire vivre la solidarité.



www.secourspopulaire.fr